

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)

Dangers pour la santé 1

Risques d'incendie 4

Réactivité 0

Protection personnelle r

Nom commun / commercial	7T ASSAINISSISSEUR POUR MAINS	TMD	Classe 3
SIMDUT	Cosmétique, /, Non, contrôlé, par, le, Simdut.	NIP	UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION
Code	2195	GE	II
Utilisation	Assainissant pour les mains		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Alcool ethylique	64-17-5	60 - 100	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 8300 mg/kg [Souris]. 13700 mg/kg [Rat]. 17750 mg/kg [Rat].

Section III. Premiers soins

Contact oculaire Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Consulter un médecin.

Contact cutané Si une irritation apparaît ou s'accroît, cesser l'emploi. Si l'irritation persiste pendant plus de 5 jours, consulter un médecin.

Inhalation Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Ingestion Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale. NE PAS faire vomir.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Gel clair.	Couleur	Incolore.
pH (sol.1%/eau)	6 à 7.3 (Conc. (% poids/poids): 100) [Neutre.]	Odeur	Alcool.
pH (concentré)	6.0 - 7.3	Volatilité	95% (v/v). (Éthanol.)
Point d'ébullition	La plus basse valeur connue est 78.4°C (173.1°F) (Éthanol).	Densité de vapeur	Moyenne pondérée: 1.36 (Air = 1)
Gravité spécifique	0.875 à 0.895 (Eau = 1)	Pression de vapeur	La plus haute valeur connue est 5.3 kPa (40 mm Hg) (à 20°C) (Éthanol).
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est Inflammable.

Température d'auto-ignition La plus basse valeur connue est 363°C (685.4°F) (Éthanol).

Point d'éclair Coupe fermée: 20,5°C (68,9°F)

Produits de dégradation Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2).

Mode d'extinction PETIT INCENDIE: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée. GROS INCENDIE: Utiliser une mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto-inflammation ou l'explosion.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité Le produit est stable.

Produits de décomp. Voir produits de décomposition en cas de feu.

Réactivité Légèrement réactif à réactif avec les agents comburants.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption Ingestion.

Toxicité pour les animaux Voir section II.

Effets aigus Aucune information spécifique n'est disponible dans notre base de données quant aux effets toxiques aigus.

Effets chroniques EFFETS CANCÉROGÈNES: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Éthanol]. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: PROUVÉ [Éthanol] La substance est toxique pour le sang, le système nerveux, le système reproducteur, foie, les voies respiratoires supérieures, yeux. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles aux organes cibles.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver à l'écart de la chaleur, de toute source d'ignition. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Une pièce réfrigérée serait préférable pour les matières ayant un point d'éclair inférieur à 37.8°C (100°F).

Précautions Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. NE PAS ingérer. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart des matières incompatibles tel que les agents comburants, les acides. Éviter le contact avec les yeux.

Déversement ou fuite Éliminer toute sources d'ignition et bien aérer l'endroit. Absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage de l'espace contaminé à l'eau courante. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Des gants (résistants aux produits chimiques) sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac.

Respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Yeux Des lunettes de protection sont recommandées lors de la manipulation de grandes quantités en vrac.

Autres Ecran facial, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 31 mai 2010

Imprimé le 1 juin 2010

URGENCE: URGENCE :CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS	Système d'Identification sur les matières dangereuses
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
TMD	Transport des Matières Dangereuses
NIP	Numéro d'Identification du Produit
GE	Groupe d'Emballage
